

Mutz, Katrin (2007): "Formation des mots et autres processus d'enrichissement lexical dans les langues créoles à base lexicale française", in: Schrader-Kniffki, M. / Morgenthaler García, L. (eds.), *Romania en interacción: Entre historia, contacto y política. Ensayos en homenaje a Klaus Zimmermann*. Madrid / Frankfurt am Main: Iberoamericana/ Vervuert, 533-563.

FORMATION DES MOTS ET AUTRES PROCESSUS D'ENRICHISSEMENT LEXICAL DANS LES LANGUES CREOLES A BASE LEXICALE FRANÇAISE

KATRIN MUTZ
Bremen (Allemagne)

1. Introduction

Cet article entend donner un petit aperçu sur des différents mécanismes d'enrichissement lexical utilisés dans les langues créoles à base lexicale française (LCF), jadis et aujourd'hui¹. Les nouvelles conditions fonctionnelles résultant des efforts "d'élaboration" et de standardisation des langues créoles depuis la seconde moitié du vingtième siècle² exigeaient et exigent une sorte de "réaction lexicale" de la part des langues créoles (*cf.* Bollée 1991: 387; Ludwig 1996); on examinera dans cet article les différentes stratégies lexicales adoptées.

Il n'y a que peu d'études sur les LC(F) qui traitent exclusivement le lexique ou la formation des mots³ (*cf.* Chaudenson 1974, Allsopp 1980, Hancock 1980, Ludwig 1989, Cervinka-Taulier 1992⁴, Colot 2002) mais dans des "aperçus globaux" on peut trouver des petits chapitres et des paragraphes dédiés à ces sujets (p.ex. Valdman 1978: chapitre 6,7; Hazaël-Massieux 1999: 61-64,). Depuis le début des années 90 surtout, les études lexicographiques se sont multipliées – une réaction aux processus de standardisation (p.ex. Valdman 1998; De St. Jorre/Lionnet 1999; Ludwig *et al.* 2002).

¹ Je tiens à remercier Franck Floricic d'avoir revu le texte.

² Il est bien clair que chaque langue créole a son propre contexte historique, sociopolitique etc. de standardisation.

³ *Cf.* Valdman (1978: 129): "Toutefois les recherches lexicologiques sont peu développées dans le domaine des parlers créoles français, et les ouvrages disponibles sont fragmentaires".

⁴ Malheureusement je n'ai pas eu accès à cette oeuvre de Cervinka-Taulier publiée sous forme de microfiche.

Dans ce qui suit je vais tirer mes exemples des différentes stratégies lexicales de la littérature linguistique consultée et des dictionnaires créoles (qui m'étaient) disponibles⁵ (jusqu'ici exclusivement bilingues). Je vais me concentrer sur les LCF suivantes: le haïtien, le louisianais, le guadeloupéen, le réunionnais⁶ et le seychellois. Vu les exigences d'espace je ne peux donner pour chaque type de stratégie lexicale qu'un petit choix d'exemples.

Après un petit aperçu général sur le lexique créole, son origine et quelques réflexions sur la créativité lexicale, je vais esquisser les différentes stratégies de formation des mots utilisées dans les LCF. Jusqu'à récemment (*cf.*: Lefebvre 2001; 2003; Braun/Plag 2003; Plag 2001), cet aspect linguistique a été assez négligé dans la recherche créoliste. Un deuxième paragraphe sera consacré aux glissements de sens comme la métaphore et la métonymie, donc des mécanismes qui jouent un rôle extrêmement important dans le domaine de la créativité lexicale créole mais qui, jusqu'ici n'ont pas été étudiés suffisamment. La dernière stratégie considérée sera l'emprunt, fréquent dans toutes les LC(F) mais qui représente la stratégie la plus importante d'enrichissement lexical dans les langues qui tendent à la décréolisation ou au *language shift* (p.ex. le créole louisianais).

Les raisons pour lesquelles une certaine stratégie est préférée à une autre dans une langue créole donnée ne peuvent pas être étudiées en détail ici; on adoptera ici une perspective globale. L'article se termine par quelques observations d'ordre contrastif sur les stratégies d'expansion lexicale en français.

Le but principal de cet article est d'indiquer le potentiel créatif lexical des langues créoles; je vais donc donner une grande quantité d'exemples de différentes langues créoles pour illustrer cette créativité. Il est pourtant clair que j'ai dû effectuer des choix arbitraires qui auraient pu être autrement.

2. Origine du lexique LCF

De quelles sources la couche de base du lexique créole se nourrit-elle?⁷ (voir p.ex. Holm 1988: 106-126, Stein 1984: 33-54). La source la plus importante d'un

⁵ Il faut faire preuve de précaution si on consulte des dictionnaires créoles, *cf.*: Hazaël-Massieux (2002: 83): "Le choix des items retenus dans un dictionnaire [créole] est d'ailleurs toujours extrêmement délicat à opérer dans la situation de diglossie [et de continuum; ajout de K.M.]: comment trier entre mots français et mots créoles quand les mots passent d'une langue à l'autre dans la situation de communication quotidienne?". Il faut aussi être conscient du fait que l'absence d'un mot dans un dictionnaire n'implique pas l'absence de ce mot dans la langue.

⁶ Je ne vais pas discuter la question de savoir si le réunionnais est un créole ou un semicréole.

⁷ Par "couche de base" j'entends le matériel lexical et morphémique d'origine sans égard aux restructurations formelles et/ou sémantiques.

point de vue quantitatif est le français (d'où le terme "créole à base lexicale française"). Le français ne livre pas seulement la majorité des mots lexicaux des LCF (environ 90%, les proportions varient avec la langue) mais aussi la quasi-totalité de leur grammèmes⁸. Le lexique français qui est à la base des LCF diverge évidemment à beaucoup d'égards du lexique français contemporain du 21^{ème} siècle⁹. D'une part, beaucoup de mots français entrés dans les langues créoles ont subi, au cours des siècles, un changement sémantique dans le français hexagonale qui n'a pas eu lieu dans les langues créoles; dans ces cas-là les termes des langues créoles conservent donc le statut sémantique de ceux du français du 17^{ème}/18^{ème} siècle (les dits archaïsmes, p.ex. *amare, reste, kabri, kone, bay* *cf*: Chaudenson 2003: 236f.); d'autre part, le cas inverse se présente aussi, c'est-à-dire que les mots créoles d'origine française ont changé de sens et les mots français respectifs sont restés sémantiquement stables. Parfois, l'origine française (présumée) ne peut pas être démontrée à cause de la (quasi-)absence d'évidence documentaire et le manque de recherches lexicologiques et lexicographiques de cette période de créolisation. Nombre de mots français entrés dans les langues créoles ont une origine dialectale et/ou appartenaient aux variétés diastratiques et diaphasiques plutôt basses, vu que la majorité des colonisateurs français venaient des couches sociales inférieures et que la norme linguistique n'était à ce moment-là qu'en train de s'établir et de se répandre.

Pour distinguer les mots créoles d'origine française qui étaient dès le début dans les langues créoles des mots français qui n'y sont entrés que plus tard (une distinction pas toujours évidente) Chaudenson (1974) fait une différenciation terminologique entre "apports" et "emprunts" (*cf*: Allsopp 1980: 93, Colot web1).

Le "vocabulaire des isles" constitue un cas à part, terme créé par R. Chaudenson (1974: 592; 2003: 236). Il englobe les mots lexicaux communs à toutes les LCF et désigne surtout des entités de la réalité coloniale (p.ex. *abitasyon, caye, ajouba, bagas*); cette strate lexicale très ancienne se nourrit de différentes sources linguistiques et s'est répandue dans toutes les langues créoles probablement par l'intermédiaire des voies commerciales.

Le deuxième composant lexical important des LCF est l'apport des différentes langues substratiques (surtout, selon la région, les langues de l'Afrique de l'Ouest,

⁸ L'origine sémantique des grammèmes créoles n'est pas le sujet de cet article; je renvoie p.ex. à Chaudenson (1974: 950-988) et à la recherche sur la grammaticalisation (p. ex. Kriegel *et al.* (2002).

⁹ *Cf*: Chaudenson (2003: 233): "[...] une minorité de lexèmes créoles ont la même forme et le même sens qu'en français". Je ne discuterai pas les détails du fait que beaucoup de lexèmes français ont perdu leur forme originale dans le processus de créolisation (p.ex. par l'agglutination de l'article), *cf*: Holm (1988: 127-130), Stein (1984: 38f.).

les langues de l’Afrique de l’Est, les langues indiennes, les langues malgaches): les mots créoles d’origine substratique désignent principalement des entités appartenant aux domaines de la religion, de la culture, de la sexualité, c’est-à-dire des domaines plutôt privés ou intimes (*cf.* Holm 1988: 116). L’influence substratique se manifeste aussi dans des calques, par exemple par rapport aux quelques modes de construction des mots composés, par rapport au processus de reduplication et par rapport à quelques glissements sémantiques (*cf.* Holm 1988: 119ff.).

Une petite partie du lexique créole d’origine, surtout des termes désignant la faune et la flore, dérive des langues des natifs précoloniaux.

Toute une série de lexèmes trouve son origine soit dans un pidgin portugais, parlé dans “les forteresses d’esclaves” de la côte ouest-africaine et sur les navires d’esclaves, soit dans d’autres langues superstratiques ou adstratiques (p.ex. dans les LCF de l’Océan Indien l’apport indo-portugais, Chaudenson 2003: 230); parfois l’origine des mots créoles demeure obscure (*cf.* Holm 1988: 122-125).

À côté de l’influence immense du superstrat français sur le lexique, le français, selon Mühlhäusler (1980: 36) aurait aussi influencé fortement la phonologie segmentale des LCF; les domaines prosodiques, pragmatiques et lexico-sémantiques, par contre, porteraient principalement la trace des langues substratiques respectives (*cf.* aussi Huttar 1975). Selon Mühlhäusler (1980), la syntaxe et la morphologie dérivationnelle seraient plutôt indépendantes de l’influence substratique ou superstratique.

3. Créativité lexicale et néologismes

Chaque langue “vivante” montre sa vitalité par le fait qu’elle sait réagir aux changements extralinguistiques en “s’adaptant” aux exigences toujours nouvelles d’un monde changeant (*cf.* Györi 2004: 23ff.). De nouvelles réalités et des innovations permanentes dans les domaines de l’économie, de la politique, des sciences etc. requièrent de nouvelles terminologies. Ces nouveaux termes peuvent être créés à l’aide de différents mécanismes (*cf.* p.ex. la classification des processus d’innovation lexicale établie par Hancock 1980: 67¹⁰). En général, les mécanismes les plus

¹⁰ Hancock (1980) distingue douze types de processus: A) procès internes: a) de type morphologique: 1) *Coining*, 2) *Incoining*, 3) *Back-Formation*, 4) *Tautology*, 5) *Reduplication*; b) de type sémantique: 6) *Extension*, 7) *Shift*, 8) *Convergence*, 9) *Divergence*, 10) *Tonalizing*; B) procès externes: 11) *Calquing*, 12) *Adoption*. Allsopp (1980:9) ajoute 7 autres: 13) *Misasciption*, 14) *Functional Shift*, 15) *Folk Etymology*, 16) *Code Overlap*, 17) *Attraction*, 18) *Free-Compounding*, 19) *Etcetera*.

productifs sont les suivants: le recours à des processus (morphologiques) de formations des mots propres à une langue donnée, par exemple la dérivation et la composition (*cf.* paragraphe 4); le “recyclage” économique des signifiants anciens pour des signifiés nouveaux (changements sémantiques, *cf.* paragraphe 5) ou la stratégie encore plus économique de l’emprunt (*cf.* paragraphe 6).

Il se peut aussi qu’une langue donnée doive réagir aux exigences nouvelles qui se présentent à cause de changements dans les conditions de la langue elle-même à la suite de décisions politiques, p.ex. par rapport à la standardisation d’une langue (*cf.* Oesterreicher 2004: 45). Dans le cadre d’un processus de standardisation l’“ausbau” d’une langue (créole) (uniquement) parlée à une langue écrite exige de cette langue qu’elle se modifie et s’enrichisse de plusieurs manières pour satisfaire à de nouvelles exigences formelles et fonctionnelles¹¹ (*cf.* Sebba 1997: 239-260; Bochmann 1985; Samarin 1980: 220ff.; Hazaël-Massieux 1999: 145; Thiele 1994: 168ff.)¹²: une orthographe doit être élaborée qui rende compte des exigences sociolinguistiques, culturelles, politiques etc., qui puisse être acquise sans grande difficulté et qui soit “praticable”; la langue doit développer de nouveaux modes de constructions morphosyntaxiques propres à la langue écrite, p.ex. dans le domaine des constructions hypotactiques (*cf.* Ludwig 1996, Hazaël-Massieux 2002: 76); le lexique aussi doit être élargi pour que les locuteurs aient à leur disposition une terminologie “adéquate” dans des domaines fonctionnels jusqu’alors inaccessibles, p.ex. dans des textes législatifs ou administratifs¹³ (*cf.* Ludwig/Pouillet 1989). Une langue peut réagir à ces nouvelles demandes fonctionnelles en recourant aux stratégies d’enrichissement lexical mentionnées ci-dessus. Puisque ces nouvelles exigences sont nombreuses, c’est-à-dire puisqu’on a besoin d’une grande quantité de nouveaux lexèmes créoles pour des domaines thématiques jusqu’alors réservés à l’acrolecte (dans le cas des LCF le français ou l’anglais), il n’est pas surprenant que dans les langues créoles

¹¹ Le problème de la délimitation de la langue lexificatrice est très important, *cf.* Sebba (1997: 240): “The problems of status, distance, variability and development are closely interrelated. A creole cannot develop without establishing a distance from its lexifier. But establishing a distance in the face of low status and a belief that the creole is just a “debased” form of the lexifier is not easy”. La difficulté de “couper le cordon” de la langue superstratique apparaît dans le domaine lexical à travers la forte proportion d’emprunts. Quant à la problématique de la standardisation je renvoie à Hazaël-Massieux (1999).

¹² *Cf.* Erfurt (1991: 945): “Um auch nur eine Vorstellung zu bekommen, wie einschneidend die Entwicklung von der Mündlichkeit zur Schriftlichkeit auch für das System einer Sprache ist, genügt ein Blick auf die (französisch basierten) Kreolsprachen, in denen gewissermaßen vor unseren Augen ein Prozeß abläuft, der andernorts mehrere hundert Jahre dauerte.”

¹³ *Cf.* Lüdtke (2005: 387): “Ein grundlegender Bereich des schriftsprachlichen Ausbaus ist der Wortschatz”.

la stratégie d'enrichissement lexical la plus fréquemment utilisée aux 20^{ième} et 21^{ième} siècles soit celle de l'emprunt (de l'acrolecte), donc la stratégie la plus économique¹⁴; en règle générale, la forme empruntée a été/est adaptée aux conditions phonologiques et morphologiques de la langue créole respective. Mais plus récemment, surtout dans les langues créoles "en danger" (p.ex. le créole louisianais) on peut constater que les emprunts ne sont plus adaptés¹⁵. À côté de l'argument économique, on peut expliquer le rôle important de l'emprunt dans les langues créoles par le fait que les créolophones qui vivent en grande partie dans une société diglossique, sont habitués depuis des décennies et des siècles à référer à certaines entités et états de choses donnés avec des lexèmes français ou anglais; il serait pour ainsi dire "anormal" pour eux d'utiliser tout d'un coup des termes créoles pour ces réalités (*cf.* Colot:web1). Pour contrer ce recours massif à l'emprunt et pour affronter les tendances à la décréolisation liées à celui-ci, pour démontrer¹⁶ et pour fortifier la vitalité inhérente des langues créoles, des créolistes du groupe de recherche GERIC (*Groupe des Études et de Recherche en Espace Créolophone*) ont proposé des néologismes créoles en appliquant surtout des processus morphologiques propres aux langues créoles¹⁷ (*cf.* Confiant/Colot web2; Lang 2005: 93-97). Je ne donnerai qu'exceptionnellement des exemples de ces néologismes "artificiels"¹⁸.

À cause de l'étroit rapport génétique et historique entre les LCF et la langue française et la proximité (lexicale) qui en résulte, il est parfois difficile de vérifier si un lexème créole donné correspondant à un lexème français est un apport, un emprunt ou s'il est une innovation créole¹⁹. Pour rendre compte de ces problèmes

¹⁴ Il y a ici aussi, bien sûr, des différences dans les langues créoles, selon la situation sociolinguistique et sociopolitique.

¹⁵ *Cfr.* Hazaël-Massieux (1999: 96): "[...] les langues bien vivantes digèrent les emprunts [...], tandis que les langues mourantes n'ont plus la force ou la vitalité précisément qui leur permettrait d'assimiler ces emprunts [...]."

¹⁶ *Cfr.* la citation suivante du préambule de Ludwig *et al.* (2002): "Cette nouvelle édition se veut en même temps témoin de la langue basilectale [...] et reflète d'une récente percée vers l'écrit. Et c'est au vu de cette dernière évolution que le dictionnaire entend souligner les possibilités d'enrichissement et les nécessités de standardisation" [mise en relief par K.M.].

¹⁷ *Cfr.* Ludwig/Pouillet (1989: 156): "Si cette activité consciente et volontariste est récente, la créativité lexicale spontanée a toujours existé et continue à être pratiquée quotidiennement. En cela, le créole n'a rien de particulier [...]."

¹⁸ *Cfr.* Hazaël-Massieux (1999: 225): "Peuvent d'ailleurs parfois laisser songer des travaux lexicaux qui tendent avant tout à promouvoir une "terminologie", ou à proposer du vocabulaire technique, sans laisser le temps à la langue de suivre son évolution".

¹⁹ *Cfr.* Hazaël-Massieux dans la préface de Ludwig *et al.* (2002): "[...] sans qu'il soit toujours possible de distinguer ce qui procède du passage à une langue écrite administrative et officielle, et ce qui est purement et simplement emprunt, calque ou interférence"; *cf.* aussi Valdman (1978: 168): "Tout néologisme est donc un archaïsme ou survivance dialectale en

je vais me concentrer surtout sur des exemples créoles sans “équivalent identique” en français²⁰.

Par rapport au réunionnais, Chaudenson (1974; 2003) a constaté que la proportion des néologismes s’élève à environ 58%, celle des archaïsmes à environ 32%. Malheureusement nous ne disposons pas d’études lexicologiques comparables à celle de Chaudenson par rapport aux autres LCF. Sur la base des données des dictionnaires créoles et des petites études lexicologiques, on peut conclure que dans les autres LCF aussi il agit une force lexicale innovatrice et créatrice comparable à celle du réunionnais. On peut constater en suivant Hancock (1980: 84) que: “[...] there is a universality of lexical process shared by all languages; the difference between these in creole and non-creole languages is one of degree.”²¹.

4. Formation des mots

4.1. Généralités

La plupart des créolistes s’accorde sur le fait qu’il y a une absence ou une quasi-absence de morphologie flexionnelle dans les langues créoles (à base lexicale française) –mais *cfr.* Plag (2006), Stolz (1989)– et il y a aussi un certain consensus en ce qui concerne la présence de processus morphologiques de formation des mots²² dans les langues créoles. Mais il y a un désaccord sur le degré de vitalité, de créativité²³ et de productivité²⁴ de ces processus (*cfr.* Lefebvre 2003: 36). Les opinions divergent surtout sur la question de la dérivation: son statut, le nom-

puissance étant donné la nature limitée des études lexicologiques sur le français populaire et les parlers régionaux oil”; *cfr.* Chaudenson (2003: 245): “[...] il est difficile d’être affirmatif et de distinguer de façon sûre la survivance de l’innovation”, voir aussi Chaudenson (1974: 1104f.).

²⁰ Mais il faut tenir compte de la différence entre le français des 17./18. siècle et le français contemporain ainsi que des difficultés d’établir ces différences faute de travaux lexicographiques, voir ci-dessus.

²¹ *Cfr.* Mühlhäusler (1986: 220): “A cursory examination of lexicons of a number of creoles suggests that they are neither very regular nor powerful. The cumulative impression is one of numerous competing developments, a high degree of lexicalizations or semi-productive processes, and a continued reliance on borrowing from outside sources”.

²² *Cfr.* Plag (2006: 305): “With regard to lexical morphology, creoles exhibit conversion, affixation, reduplication and compounding as very common processes”.

²³ Voir DeGraff (2001: 1) par rapport au créole de Haïti: “[...] we really are in the presence of creative word formation patterns that can be reduced neither to relexification [...], nor to simplex unproductive fossilizations [...] nor to [...] “pseudo-French hypercorrections” or borrowings”.

²⁴ *Cfr.* Lefebvre (2003: 38): “[...] for a process to be called productive, it must be available to speakers to form new words with sufficient frequency in a predictable manner”.

bre et les types d'affixes productifs d'une langue créole donnée²⁵. Selon la théorie génétique adoptée, les jugements des créolistes varient quant à l'origine des mécanismes morphologiques (*cf.* Stolz 1989; DeGraff 2001: 229f.; 232; Lefebvre 2001: 195; McWhorter 2001: 158, 159 (remarque 17); Bakker 2003: 10; Braun/Plag 2003²⁶). Enfin il y a unanimité sur la question de savoir si et à quel degré les néologismes créoles se basant sur des mécanismes morphologiques sont sémantiquement transparents. Nombre de créolistes argumentent en faveur d'une grande transparence sémantique des formations créoles, surtout en ce qui concerne les dérivations (p.ex. Valdman 1978: 147; Seuren/Wekker 1986; McWhorter 1998²⁷, 2001). Les études de Lefebvre (p.ex. 1998: 181-198; 2003: 72-75), de Chaudenson (1974, 2003) et de DeGraff (2001) par contre donnent beaucoup d'exemples de lexicalisations (et donc de glissements de sens) soit dans le domaine dérivationnel soit dans le domaine compositionnel (*cf.* aussi Plag 2001 pour le Sranan²⁸).

Dans les langues créoles les lexèmes tendent à ne pas être spécifiés pour leur appartenance à une certaine catégorie lexicale (verbe, nom, adjectif, adverbe). Beaucoup de lexèmes peuvent donc fonctionner comme prédicat "verbal" ou comme attribut "adjectival", et peuvent assumer des fonctions liées plutôt à la catégorie nominale, p.ex. sujet, objet (*cf.* paragraphe 4.4.2). Le contexte syntaxique et la position dans la phrase décident de l'interprétation fonctionnelle respective; p.ex. la position après des marqueurs TMA indique que le lexème assume une fonction prédicative "verbale". Cette multifonctionnalité est une tendance forte dans les langues créoles, dont les conditions ou les règles sous-jacents ne sont pas encore assez claires. La multifonctionnalité ne concerne pas tous les mots créoles et se limite en général aux fonctions prototypiques des classes lexicales majeures (nom, verbe, adjectif, assez rarement adverbe). Beaucoup de mots ont, à cause de leur contenu sémantique, une préférence pour une certaine classe lexicale: on trouve p.ex. des mots désignant des personnes surtout dans le domaine "nominale", donc en fonction de sujet ou d'objet.

²⁵ Lefebvre (2003) établit un groupe de onze affixes dérivationnels productifs pour le haïtien, De Graff (2001) parle de treize affixes productifs et d'autres, comme Valdman (1978), estimant, qu'il n'y a que cinq affixes dérivationnels productifs; selon Valdman (1978: 131) et la plupart des créolistes la dérivation est un "processus de création lexicale restreint".

²⁶ Braun/Plag (2003: 25): "[...] it is not clear whether languages like Haitian and Papiamentu have really preserved superstrate morphology in the creolization process, or whether they have reconstituted, i.e. borrowed, superstrate morphology long after creolization".

²⁷ *Cf.* McWhorter (1998: 797): "[...] derivation is generally semantically transparent".

²⁸ *Cf.* Braun/Plag (2003: 19): "[...] synchronically, creole opacity [due to sound change, semantic change, lexical change, cultural change, borrowing - ajout de K.M.] is indistinguishable from non-creole opacity".

Puisqu'il est en principe possible d'utiliser un lexème créole p.ex. soit en fonction verbale soit en fonction nominale, la dérivation suffixale qui prototypiquement sert au changement de classe de mot perd sa "motivation". Selon Hazaël-Massieux la dérivation ne correspond pas au type créole. Et, de fait, ce type de dérivation est moins prononcé dans les LCF que par exemple en français (voir paragraphe 8). Sous l'influence acrolectale le processus dérivationnel est devenu de plus en plus important dans les LCF (*cf.* di-dessous); il est intéressant de noter que les mots "subissant" une dérivation perdent leur capacité multifonctionnelle (*cf.* Hazaël-Massieux 2002: 82f.).

Si je parle dans ce qui suit de verbes créoles ou de noms créoles, c'est seulement par convention et pour faciliter la lecture de ceux qui sont habitués à des classes des mots.

4.2. Dérivation

Traditionnellement on considère comme minime le rôle que joue la dérivation dans la formation de néologismes dans les LC(F) (p.ex. Valdman 1978: 148; Holm 1988: 130; Hazaël-Massieux 2002: 73²⁹). Les indications concernant la quantité d'affixes productifs varient selon l'auteur.

Dans ma présentation des exemples je me concentre sur les affixes par rapport auxquels il règne une certaine unanimité dans la littérature quant à leur productivité. Les exemples sont surtout des LCF de Haïti, de Louisiane, de Guadeloupe, de la Réunion et des Seychelles³⁰.

4.2.1. Suffixation

• *Suffixes verbaux*

Presque toutes les études consultées mentionnent *-e* ou *-é* comme suffixe verbalisant productif qui, selon le contexte phonétique, peut afficher une allomorphie ou provoquer une allomorphie dans la base dérivationnelle, caractéristique peu typiquement créole selon McWhorter (1998). Voici quelques exemples:

²⁹ *Cf.* Hazaël-Massieux 2002: 73: "La morphologie dérivationnelle [...] est très réduite en créole [...] La dérivation, qui est un procédé français pour faire des mots nouveaux, n'est pas un procédé universel, en tout cas n'est pas créole, les créoles étant des langues où la dérivation est à peu près inexistante".

³⁰ Je garde l'orthographe des différentes sources; je traduis les exemples en français, dans les cas peu évidents.

- haïtien (*cf.* Lefebvre 2003: 39; Valdman 1978: 132-135):

klete (< *kle*) “fermer à clé”, *makake* (< *makak* “singe”) “battre avec un bâton”; *malédiksjonnen* (< *malédiksjon*) “maudire”, *zonzonnen* (< *zonzon*) “importuner”, *bouriké* (< *bourik* “âne”) “travailler dur”, *préstijé* (< *préstij*) “ternir la réputation de qn”;

- créoles des Petites Antilles (*cf.* Hazaël-Massieux (web)):

gazoné (< *gazon*) “faucher”, *biginé* (< *bigin*) “danser le beguin”, *kadoté* (< *kado*) “faire cadeau”, *pyété* (< *pyé*) “piétiner”;

- créole guadeloupéen (*cf.* Ludwig *et al.* 2002):

propté “rendre propre”, *balkonné* “se mettre au balcon”, *tangoté* “danser les tango”, *tafyaté* (< *tafya* “rhum”) “boire du rhum”, *pitité* (< *pitit*) “faire des enfants”, *nosé* “aller à la noce; fêter”, *pentiré* “peindre”, *lajolé* (< *lajòl* “prison”) “emprisonner”, *dwété* “montrer du doigt”, *branché* “se poser sur une branche”, *polké* “danser la polka”;

- réunionnais (*cf.* Chaudenson 1974: 1041ff.):

braté “donner le bras”, *debuté* “se tenir debout”;

- créole louisianais (*cf.* Valdman *et al.* 1998; Neumann-Holzschuh 1998: 69f.):

kudpjeté “donner un coup de pied”, *sose* “tremper, mouiller”.

- *Suffixes nominalisants*

La plupart des langues créoles considérées dispose du suffixe *-è* (frç. *-eur*) qui désigne l’agent d’une action et qui se joint à des bases “verbales” ou “nominales”:

Voici quelques exemples de ce suffixe agentif:

- haïtien (*cf.* Lefebvre 2003: 38f.):

dechoukè “déracineur”, *ransè* “jacquot”, *tafyaté*, “buveur”, *wangaté* (< *wanga*) “sorcier”, *langagé* (< *langaj*) “bavard”;

- créoles des Petites Antilles (*cf.* Hazaël-Massieux (web)):

bétizé (< *bétizé*) “jacquot”, *bagoulé* (< *bagoulé*) “dupeur”;

- créole guadeloupéen (*cf.* Ludwig *et al.* 2002):

zouké “danseur du zouk”, *tafyaté* “Trinker”, *wonmyé* “Trinker”, *piloté* “chauffeur de voiture”, *drivayé* “traîneur”, *froté* “masseur”;

- réunionnais (*cf.* Chaudenson 1974: 1038ff.):

kaser “cueilleur (de fruits)”, *gôfler* “vantard”, *kuper* “coupeur (de canne)”.

Le suffixe agentif féminin *-èz* (frç. *-euse*) ne semble pas productif, sauf peut-être en réunionnais ou en créole louisianais (*cf.* Chaudenson 1974: 1040; Valdman

et al. 1998). Dans la féminisation, comme dans beaucoup d'autres cas, un mécanisme syntaxique (ou à la limite compositionnel) est préféré à une stratégie morphologique dérivationnelle: p.ex. la modification avec l'adjectif *finel* (*cf.*: Hancock 1980).

Pour former des noms d'action les langues créoles ont recours à la dérivation suffixale et à la "conversion" (*cf.*: 3.3.2.), exploitant l'indétermination quant à la classe de mots.

En haïtien, selon Lefebvre (2003: 43ff.), la conversion sert à la nominalisation des verbes intransitifs (*ale, sòti, vini, rive*), tandis que le suffixe *-ay* sert à former les noms d'action des verbes transitifs, p.ex. *dechoukay* "anéantissement", *kaponay* "intimidation". Valdman (1978: 136) donne, entre autres, les exemples haïtiens suivants avec *-ay*: *bouatay* (<*bouaté*) "action d'emporter", *maronay* (<*maron*) "faire une fugue", *fritay* (<*fri*) "friture". Il mentionne aussi le suffixe *-man*: *kozman* (<*kozé*) "conversation", *chagrinman* (<*chagren*) "chagrin", *sivèyman* (<*sivéyé*) "surveillance" (Valdman 1978: 137f.). Selon DeGraff (2001: 11f.) le suffixe *-syon* est aussi un suffixe très productif pour former des noms d'action, p.ex. *pedisyon* (<*pèdi*) "avortement", *levasyon* (<*leve*) "éducation", *pansyon* (<*panse*) "préoccupation".

Voici quelques exemples de noms d'action du seselwa (*cf.*: De St. Jore/Lionnet 1999): *depayaz, debransman, debreyman, delirman, enplimantasyon, dezaprouvasyon, anmerdasyon*;

– exemples du créole guadeloupéen (*cf.*: Ludwig *et al.* 2002):

asasinasyon "assassinat", *poussivasyon* "poursuite", *chiraj* "déchirement", *déchoukay* "déracinement", *anchoukay* "implantation", *montray* "enseignement", *vonvonnyay* "bavardage", *varay* "attaque", *sanblaj* "assemblée", *sipòtaj* "suspense" (*sipoté* "vivre en suspense"), *rakontaj* "récit", *sapaj* "fauchage" (*sapé* "faucher"), *lékolaj* "scolarisation";

– exemples du créole réunionnais (*cf.*: Chaudenson 1974: 1036f.):

ròdaz "le fait d'aller chercher", *kupaz* "sacrifice (d'un animal par décapitation)", *tâpónaz* "collision", *rèvmã* "rêve".

Pour les créoles des Petites Antilles, Hazaël-Massieux (web) énumère les suffixes suivants pour former des noms (abstraites); ces suffixes auraient une productivité limitée: *-aj, -ans, -ité, -iz, -man, -ri, -syon, -zon*.

- Suffixes adjectivants

Dans les études consultées, il n'y a presque pas d'indications sur l'existence de suffixes productifs pour former des adjectifs. Valdman mentionne les suffixes *-è/-èz* et *-adòl* pour le haïtien (*cf.*: aussi DeGraff 2001: 7f.).

- Suffixes adverbialisants

Presque tous les auteurs citent le suffixe *-man* comme suffixe formant des adverbes, p.ex. haïtien: *malmann*, *menmman*, *alèzman*, *finiman*, *alekoutman* (cfr. Lefebvre 2003: 4,37), Louisianais: *memmõ*, *vitman* (Valdman 1998, Neumann-Holzschuh 1998: 70). Selon Hazaël-Massieux (2002: 74), *-man* n'est pas un suffixe productif en créole: "[...] ce sont une fois de plus à peu près toujours des emprunts, et on ne peut voir dans la présence de *-man* ici un suffixe productif qui permettrait de fabriquer de nouveaux adverbes en créole".

4.2.2. Préfixation

- Préfixes verbaux:

De- est un préfixe très productif dans les langues créoles et selon la nature de la base dérivationnelle à laquelle il s'ajoute, il peut assumer des fonctions différentes: il peut avoir un sens inversif ou un sens privatif; il peut aussi exprimer un signifié intensif. Beaucoup de formations en *dé-* (cfr. quelques exemples ci-dessous) ne sont que peu transparentes (cfr. Lefebvre 2001), et sont donc des contre-exemples à la prétendue transparence sémantique des formations morphologiques créoles (la *semantic transparency hypothesis* de Seuren/Wekker 1986).

Exemples de l'haïtien (cfr. Lefebvre 2001: 331-338, 2003: 40, 36; Védrine 2005: 12; voir aussi Valdman 1978: 142ff.):

degrese "amaigrir", *derespekte* "ne pas respecter", *debare* "nettoyer", *depanyante* "s'impatiser", *devlope* "désenvelopper"; *debranche* "enlever les branches", *debaga-je* "déménager", *dechouke* "déraciner", *debouse* "dépenser de l'argent", *dezose* "enlever les os", *dezipe* "ouvrir une fermeture à glissière";

exemples du créole réunionnais (cfr. Chaudenson 2003: 241-246):

débaskilé (*baskilé* "fermer") "ouvrir", *démayé* (*mayé* "emmêler"); "démêler", *débranché*, *dépayé* "enlever les feuilles"; *dévidé* "vider complètement";

exemples du créole seychellois (cfr. De St. Jore/Lionnet 1999):

detraverse "faire un mouvement de contredanse", *dekouyonnen* "être déconfit", *delarge* "défaire un noeud", *deransi* "enlever la qualité de rance", *desote* "dépasser"; *depwale* "arracher les poils", *depwele* "démantibuler", *delarlenge* (<*larleng*) "vider une tortue de sa chair";

exemples du créole guadeloupéen (cfr. Ludwig *et al.* 2002):

déchouké “déraciner”, *défaché* “se reconcilier”, *dégaré* “sortir une voiture d’un parking”, *dépalé* “se contredire”, *déjanbé* “descendre de la bicyclette”, *démayé* “divorcer”, *dékontrolé* “contre-expertiser”, *déplen* “enlever le trop-plein”; *déplafonné* “enlever le plafond”, *déwoché* “enlever les grosses pierres”, *dékrasé* “enlever la crasse”, *déklété* “ouvrir avec une clé”; *démitipliyé* “multiplier fortement”.

En créole seychellois, le préfixe *re-* qui a le même sens répétitif que le préfixe français correspondant, est très productif. Un tel suffixe est attesté aussi en guadeloupéen, réunionnais, créole louisianais et créole haïtien et se trouve assez fréquemment dans des néologismes (*cf.* Valdman 1978: 144):

Exemples du seselwa (*cf.* De St. Jorre/Lionnet 1999):

reanbarke, *rederize*, *replante*, *reroule*, *relese*;

exemples du créole guadeloupéen (*cf.* Ludwig *et al.* 2001; Ludwig *et al.* 2002):

woukopyé/rèkopyé “recopier”, *rèplanté* “re-planter”, *rèpati* “re-partir”, *woumayé* “remarier”, *wourépété* “re-répéter”, *woubay* “redonner”, *wètandé* “ré-entendre”.

- Préfixes nominaux:

Le morphème diminutif *ti* est un morphème très productif des LCF dans la formation des mots et est traité tantôt comme un préfixe, tantôt comme élément d’un mot composé (à cause de l’opacité sémantique de quelques formations), *cf.* Chaudenson 1974; Hazaël-Massieux 2002,:

Exemples de l’haïtien (*cf.* Lefebvre 2001: 329ff; 2003: 41):

ti-chat “chaton”, *ti-chen* “chiot”, *ti-moun* “enfant”, *ti-woch* “caillou”, *ti-pyebwa* “arbuste”, *ti-kiyè* “cuillère à thé”, *ti-fi* “vierge”, *ti-devan* “parties génitales”, *ti-wòz* “phase de la menstruation”;

exemples du créole guadeloupéen (*cf.* Ludwig *et al.* 2002):

timoun “enfant”, *tiboug* “garçon”, *tibèf* “veau”, *tiboutey* “flacon”, *tilalin* “petit clair de lune”, *tipawol* “proverbe”, *tinom* “prénom”, *tisikré* “sorte de petite banane très sucrée”;

exemples du seselwa (De St. Jorre/Lionnet 1999):

tifin “apéritif servi au début d’un mariage traditionnel seychellois”, *timil* “millet”.

4.3. Composition

Le mécanisme morphologique de la composition est considéré en général comme une stratégie “plus créole” que celle de la dérivation, parce qu’elle a un caractère

plus analytique; la composition compte parmi les stratégies les plus productives dans les LCF pour former des néologismes³¹.

En règle générale, le mot composé créole se forme par juxtaposition des éléments constitutifs dans l'ordre déterminé – déterminant (mais des mots composés contenant un élément prépositionnel sont aussi attestés, probablement par influence acrolectale) (*cf.* Ludwig/Pouillet 1989: 164; Hazaël-Massieux:web:3). Selon Valdman (1978: 154), ces formations morphologiques ne se distinguent des formations syntaxiques correspondantes que par la sémantique. Comme dans toutes les langues disposant de la stratégie morphologique compositionnelle, le sens du mot composé diffère du sens qui résulterait de l'addition des significations des éléments constitutifs (*cf.* Hazaël-Massieux 2002: 82). Valdman (1978: 155f.) distingue les types de composition suivants (critère de classification: la catégorie lexicale, voir ci-dessus pour le problème de classer les mots selon la catégorie lexicale):

- 1) Adj+N ou N + Adj, p.ex. *vié moun* “adulte”, *jé fô* “audacieux”
- 2) N + N, p.ex. *non jouèt* “sobriquet”, *nèg mòn* “rustre”
- 3) V + N, p.ex. *sér tété* “soutien-gorge”, *pòté mak* “poltron”
- 4) V + Adj ou V + Adv, p.ex. *fé klér* “clarté”, *géri vit* “plante aux vertus médicinales réputées”
- 5) V + V, p.ex. *reté pran* “tolérer”, *alé tounen* “marcher de long en large”

Hazaël-Massieux (web3) distingue les quatre types suivants:

- 1) Adj + N, p.ex. *timoun* “enfant”,
- 2) N + N, p.ex. *fanm-mayé* “épouse”, *boutèj luil* “bouteille d'huile”
- 3) V + N, p.ex. *salibouch* “amuse-gueule”, *fè kim* “mousser”,
- 4) V + V, p.ex. *méné-alé* “emmener”.

Chaudenson (1974:989-1035) établit pour le réunionnais trois grandes classes de mots composés:

- 1) Premier élément: verbal, p.ex. *fé kler* “clarté du jour”, *fé só* “chaleur”, *bat avèk* “petit bâton”, *géri vit* “plante officinale”;
- 2) Premier élément: non-verbal, p.ex. *bébète zórey* “perce-oreille”, *kóray defé* “corail de feu”, *fèt simtyé* “La Toussaint”, *grã gèl* “poisson marin”;
- 3) Formations diverses dont il signale peu d'exemples.

³¹ *Cf.* Valdman (1978: 154) par rapport au processus de la composition dans les langues créoles: “le processus de création lexicale le plus important en créole”; voir aussi Ludwig/Pouillet (1989).

Quelques éléments apparaissent très productivement dans les mots composés et forment ainsi des “séries” de mots (presque comme des affixes); voici quelques exemples (surtout du créole guadeloupéen tirés de Ludwig *et al.* 2002):

ti “petit” (*cfr.* exemples ci-dessus);

fimèl “femelle”, p.ex. dans le guadeloupéen: *fimèl-chyen* “chienne”, *fimèl-bef* “vache”, *fimèl-chat* “chatte”;

grant ou *gwo/gro* “grand”, p.ex. dans le guadeloupéen: *grantégliz* “cathédrale”, *grangrèk* “savant”; *gwodwèt* “pouce”, *grolapli* “averse”, *granbwa* “forêt”, *granzyé* “avare”;

pyé “arbre”, p.ex. dans le guadeloupéen: *pyébwa* “arbre”, *pyé-kako* “cacaoyer”, *pyé-woz* “rosier”, *pyé-fwi* “fruitier”, *pyé-koko* “cocotier”, *pyé-koton* “cotonnier”; dans le louisianais: *pyé lemon* “citronnier”, *pyé deprim* “prunier” (Valdman *et al.* 1998);

moun “personne”, p.ex dans le haïtien: *moun déjoua*, *moun jimèl* (*cfr.* Valdman 1978), et le guadeloupéen: *moun-bò-kaz* “voisin”, *moun-dwò* “étranger”, *moun-a-liv* “intellectuel”, *moun-lontan* “vieux”, *moun-akaz* “compatriote”, *moun-dè-byen* “élite”, *moun-lari* “vagabond”, *moun-bwa* “personnes arriérées”;

manman “maman”, p.ex. dans le guadeloupéen: *manman-fig* “tronc de bananier”, *manman-vant* “utérus”, *manman-kochon* “truie”, *manman-bèf* “vache”;

plen “plein”, dans le guadeloupéen: *plenfòs* “puissant”, *plenpwèl* “poilu”, *plenmen* “poignée”, *plenzyé* “tape-à-l’oeil” (*cfr.* Hazaël-Massieux 2002: 82);

koul “coup”, dans le créole des (Petites) Antilles: *koulflam* “chagrin d’amour”, *koul-krazé* “coup de pompe”, *koulpwèn* “coup de poing” (Hazaël-Massieux 2002: 82);

mal “mauvais”, p.ex. dans le guadeloupéen: *maldan* “rage de dents”, *maldanfans* “contraction”, *malkaka* “diarrhée”, *malkè* “maladie cardiaque”, *malpalant* “médisant”, *malélivé* “maléduqué”;

pòt “pot”, dans le guadeloupéen: *pòt-a-sik* “sucrier”, *pòt-a-flè* “vase”, *pòt-a-sèl* “salière”.

Autres exemples de mots composés:

haïtien: p.ex. *po-bouch* “lèvres”, *izin sikr*, *mal-tèt* (*cfr.* Jungbluth 2003: 35);

guadeloupeen: p.ex. *twachimen*, *katchimen* “carrefour de 3 ou 4 rues”, *chimen-chyen* “raccourci” (Ludwig *et al.* 2002);

louisianais: p.ex. *batiman-d-èr* “avion”, *dibwa nwèl* “arbre de Noël”, *lamezon pitenn* “bordel”, *kann maron* “canne sauvage”, *pyès dekann* “champ de canne”, *move disan* “syphilis; méchanceté”, *sabo chval* “fer à cheval”, *santi pi* “puer”, *kou-d-esej* “tentative”, *kochon farouch/kochon maron* “sanglier”, *ti chwal poney*, *lapo zye* “paupière”, *cfr.* Valdman *et al.* 1998; Neumann-Holzschuh 1998: 68);

seychellois: p.ex. *pasaz pyeton* “passage clouté”, *ron trafik* “rond-point” (cfr. Bollée 1991: 387).

Un type spécial³² de mot composé en créole ressemble au prédicat complexe français du type *avoir besoin*. Les verbes utilisés dans ces formations ont une haute fréquence et sont sémantiquement peu spécifiques: le verbe *fè* “faire” se trouve dans nombre de formations de ce type (p.ex. en réunionnais), le verbe *kas* “casser” est assez fréquent p.ex. en créole mauricien, et le verbe *bay* “donner” se trouve p.ex. en créole guadeloupéen: *bay favè* “favoriser”, *bay fòs* “soutenir”, *bay kyè* “encourager”, *bay van* “gonfler” (cfr. Ludwig *et al.* 2002).

4.4. Autres mécanismes morphologiques

4.4.1. Réduplication

Le processus de reduplication est une des caractéristiques les plus souvent mentionnées comme marque typique des LC(F) (cfr. Hancock 1980: 73f.; Holm 1988: 121-127). Mais il faut distinguer les langues créoles dans lesquelles ce mécanisme s’applique très productivement, c’est p.ex. le cas pour les LCF de l’Océan Indien, probablement dû à l’influence malgache (cfr. Chaudenson 1974: 1048-1051; 2003: 246f.; Bollée 2003) des langues créoles – surtout dans la Caraïbe – où il s’agit d’un processus de formation des mots utilisé seulement sporadiquement, p.ex. dans le créole louisianais.

Il y a différents types de reduplications formelles et sémantiques. La reduplication se rencontre avec a) des onomatopées, b) des adjectifs c) des verbes et des adverbes (cfr. Bollée 2003). Elle peut avoir un sens intensif ou itératif (elle suit dans ce cas le principe d’iconicité, p.ex. souvent avec des onomatopées³³) ou exprimer un sens atténuatif (cfr. Valdman 1978: 17). Voici quelques exemples de reduplications, surtout des LCF de l’Océan Indien:

- a) guadeloupéen: *wacha-wacha* “bruit de déplacement à travers les hautes herbes”, *kit-kit-kit* “manière d’appeler les poules” (Ludwig *et al.* 2002); réunionnais: *tèktèk* “nom d’un oiseau” (Chaudenson 1974:1048); seychellois: *fer loklok* “battre rapidement (coeur)”, *toktok* “type d’oiseau” (De St. Jorre/Lionnet 1999; Bollée 2003: 219);

³² Je n’étudierai pas ici les verbes dits sériels.

³³ Dans les langues créoles les onomatopées sont très fréquentes. Sauf si celles-ci sont reduplicuées je n’en parlerai pas.

- b) seychellois: sens intensif: *move-move* “très maléduqué”; sens atténuatif: *ble-ble* “bleuâtre”, *tris-tris* “un peu triste”, *grigri* “grisâtre” (cfr. Bollée 2003); mauricien: *blanblan*, *rouzrouz* (Chaudenson 2003: 246f.);
- c) seychellois: sens itératif: *tay-tay* (frç. *tailler*), *met-met*, *aroz-aroz*, *bou-bouz* (frç. *bouger*); sens duratif, z.B. *travay-travay*, *soufer-soufer* (frç. *souffrir*), *oubliy-oubliy*; sens intensif: *dans-danse*; sens atténuatif: *poz-poz* “se reposer un peu”, *mars-mars* “se promener un peu” (cfr. Bollée 2003);
- d) seychellois: sens intensif: *byen-byen kontan*; *konverse anba-anba* “parler très bas” (cfr. Bollée 2003).

Dans le dictionnaire guadeloupéen de Ludwig *et al.* (2002) on peut trouver beaucoup de reduplications qui se soustraient en grande majorité à une classification sémantique, p.ex. *bwa-bwa* “marionnette”, *dousdous* “douceur”, *ansamm-ansamm* ou *pannan-pannan* “simultanément”, *douvan-douvan*, *vèr-vèr* “salive”, *presé-presé* “urgent”, *réglo-réglo* “ponctuellement”, *kolé-kolé* “très serré”, *kafou kafou* “aveugle” (*kafou* “borgne”), *kompléto-kompléto* “très élégant”.

4.4.2. Conversion ou dérivation régressive

On a déjà parlé de l’“indétermination” concernant la catégoriale lexicale des mots créoles (cfr. paragraphe 4.1). Dans la littérature cette absence de spécificité morphologique des mots créoles est très souvent (ré)interprétée comme un mécanisme de formation des mots: on parle de conversion (p.ex. Lefebvre 2002) ou de dérivation impropre ou de dérivation à suffixe zéro (p.ex. Allsopp 1980: 90; DeGraff 2001: 23). Puisqu’une grande quantité de mots créoles n’est pas spécifiée pour une catégorie lexicale de base, il est en principe erroné, de postuler un mécanisme de dérivation ou de conversion, qui implique ou présuppose en fait l’existence d’une catégorie de base.

Ceci étant dit, je peux donner quelques exemples qui illustrent l’utilisation catégorielle flexible des mots créoles (cfr. Stein 1984: 40f.): *chanté* (Hait.) “chanter, chanson”; *chasé/lasas* (Mau) “chasser, chasse”, *pè* (Hait.) “peur, avoir peur”, *swèf* (Mau) “soif, avoir soif”; *bwate* (Lou.) “boiter, boitement”.

Il y a nombre d’exemples dans les LCF où on n’a pas affaire à une “conversion” classique du type que je viens de mentionner, mais où la forme “dérivée” (nominale) est plus courte que la forme de base (verbale); on pourrait parler d’une dérivation régressive (cfr. Hancock 1980: 71). Valdman (parlant pourtant de dérivation à suffixe zéro) donne les exemples suivants pour le créole réunionnais: *bèk* (< *béké*), *kròs* (< *krosé*), *plonz* (< *plonzé*), *sòd* (< *sodé*). Colot (web) appelle ces formations des “dérivations inverses” et donne les exemples suivants pour le

martiniquais et le guadeloupéen (il s’agit des formations “artificielles” mentionnées plus haut): *mofwazé – mofwaz* “transformation”, *terbolizé – terbol* “tourment”. Dans Ludwig *et al.* (2002), j’ai trouvé une grande quantité d’exemples guadeloupéens qui illustrent ce type de formation de mots: *boulvèsé – boulvès* “bouleversement; révolution”, *sanktisé – sanktis* “engueulade”, *chapé – chap* “fuite”, *zinglété – zinglèt* “sautillement”, *tawaché – tawache* “raclée”, *drivé – driv* “promenade”, *blésé* “blesser, blessure” – *blès* “bleu”, *pézé – pèz* “poids”, *péyé – pèy* “salaire”.

4.4.3. Processus de raccourcissement

Dans les dictionnaires et autres sources créoles consultées, les processus de raccourcissement ne se trouvent pas. Seul Colot (web) donne quelques exemples (“artificiels”) de troncation et de siglaison pour les créoles de la Guadeloupe et de la Martinique: *Gwada* “Guadeloupe”, *Despé* “Desperados” (sorte de bière), *SPM* “Sanbly Péyi Makôné” (UNO), *KLNG* “Konvwa pou Libérasion Nasionnal Gwadoloup”.

5. Innovations sémantiques

Jusqu’à ce jour, peu de travaux ont été consacrés au rôle des mécanismes sémantiques dans les langues créoles, p.ex. dans le changement sémantique diachronique (*cf.* Chaudenson 1974: 896-950, Huttar 1975; Holm 1988: 132ff., Ludwig/Pouillet 1989). Mais dans les langues créoles, comme dans nombre d’autres langues, des mécanismes sémantiques basés p.ex. sur la métaphore ou la métonymie, sont d’une importance non-négligeable (p.ex dans le domaine de la flore et de la faune, *cf.* Ludwig/Pouillet 1989: 160-164). Dans ce qui suit, je me concentrerai sur les processus sémantiques³⁴ qui semblent être (dans mes sources créoles) les plus productifs et les plus importants³⁵ (*cf.* Blank 1996; 2001).

³⁴ Chaudenson (1974: 898) donne l’exemple d’un type de changement sémantique qu’il appelle “changement de référent”, qu’il observe surtout dans les domaines de la flore et de la faune. Puisque dans beaucoup de cas ce type de changement peut s’expliquer par métaphore ou métonymie, je ne vais pas le traiter à part. Chaudenson distingue huit types de changements sémantiques différents: 1. *changement de référent*, 2. *métaphores*, 3. *métonymies*, 4. *restrictions de sens*, 5. *extensions de sens*, 6. *transferts*, 7. *ellipses*, 8. *changements morpho-sémantiques*. Malheureusement il n’explique pas ces différents types; il reste ainsi dans le vague, p.ex., ce qu’il entend par “transfert”.

³⁵ *Cf.* Blank (1996; 2001) pour la classification des différents types de changement sémantique à qui je me réfère ici.

Les modifications sémantiques des mots créoles sont envisagées par rapport au sens des mots français correspondants (au temps de la colonisation). Cette démarche peut sembler problématique à l'égard de ce que je viens de dire (*cf.* paragraphe 2) sur les rapports historiques parfois peu transparents entre le créole et le français et la mauvaise situation en ce qui concerne le nombre et la disponibilité des travaux lexicographiques et lexicologiques du 17^{ième}/18^{ième} siècle. Ces aspects problématiques sont probablement à l'origine du manque de recherches dans le domaine de la sémantique (diachronique) dans les langues créoles.

Mes exemples doivent donc être considérés avec précaution.

5.1. *La métaphore*

Je ne m'attarderai pas ici sur le fonctionnement de la métaphore; je renvoie le lecteur aux travaux de Blank (1996; 2001). Voici quelques exemples issus des LCF qui illustrent le changement sémantique fondé sur une relation métaphorique:

- créole réunionnais (*cf.* Chaudenson 1974: 910-922; voir aussi Valdman 1978): *banan* “type de poisson”, *kókó* “tête”, *krókódil* “caméléon”, *plimé* “battre”, *gazé* “ivre”, *pétròl* “rhum”;
- créole haïtien: (*cf.* Hancock 1980: 7; Lefebvre 2001: 335; Védrine 2005: 2): *pyedri* “1. pied de la plante de riz 2. épouse servile”, *gate* “1. enfant gâté 2. chéri”; *dechouke* “1. déraciner, 2. licencié”; *konkonm* “1. concombre 2. bosse au front ou à la tête”;
- créole guadeloupéen (*cf.* Ludwig *et al.* 2002): *rekén* “1. requin 2. prostituée”, *pwason* “1. poisson 2. parties génitales du garçon”, *dra* “écran de cinéma”; *zorèy-bwa* “champignons”;
- créole louisianais (*cf.* Valdman *et al.* 1998; Neumann-Holzschuh 1998): *soulye* “fer à cheval”, *glasyé* “réfrigérateur”, *pòrtre* “photo”, *gro fonm* “femme célèbre”, *montre* “enseigner (à l'école)”, *makak* “clown”.

5.2. *La métonymie*

Tandis que la métaphore se base sur la similarité conceptuelle entre deux états de choses ou deux entités, le processus métonymique se fonde sur la contiguïté conceptuelle, c'est-à-dire l'affinité ou la proximité de deux entités etc. Voici quelques exemples:

- créole réunionnais (Chaudenson 1974: 922-926; Hancock 1980: 79): *figyé* “figue”, *lalanbik* “distillerie, rhum”, *fyèl* “vésicule biliaire”, *lastik/kautsu* “gommier”, *fèb* “enfant”³⁶, *renó* “tracteur”³⁷; *estomak* “poitrine, thorax”;
- créole louisianais (cfr. Valdman *et al.* 2002): *sovaj* “Indien”, *lapandil* “veille, horloge”, *fyèv* “refroidissement”, *bwa* “petite branche”, *rekòlt* “agriculture”;
- créole guadeloupéen (cfr. Ludwig *et al.* 2002): *chèl* “station-service”, *sèk* “verre de rhum sec”, *jalou* “1. jaloux 2. très amoureux”, *vyé* “1. vieux 2. laid, 3. mauvais”; *maléré* “pauvre”.

Il y a quelques exemples de signification de mots créoles qui résultent de l’interaction entre les processus de métaphore et de métonymie, p.ex. la désignation de l’arbre par le mot *pyé* dans presque tous les LCF (cfr. Mutz 2004b: 64f.). Les exemples suivants du créole guadeloupéen illustrent aussi l’action combinée de la métaphore et de la métonymie: *michlen* pour référer aux chaussures ayant une semelle de caoutchouc; *vakabonnaj* pour désigner un bordel.

5.3. *L’extension de sens*

Très connus dans ce domaine sémantique sont les mots créoles issus du jargon des marins et qui ont perdu le “teint maritime” et ont assumé une signification moins spécifique, p.ex. les mots mauriciens *ise* “tirer”, *savire* “renverser” (cfr. Stein 1984: 43). D’autres exemples créoles d’extension sémantique sont les suivants:

- créole réunionnais (Chaudenson 1974: 933-939): *akòstaz* “rencontre” (désignant à l’origine une figure de danse), *katsou* “petite monnaie”, *dé trwa* “plusieurs”, *parké* “plancher”, *patat* “racine” *radmare* “la mer fortement troublée”, *vuayazé* “se déplacer”;
- créole guadeloupeen (cfr. Ludwig *et al.* 2002): *nosé* (< *nòs* “Hochzeit”) “1. aller à la noce 2. fêter”, *déranjman* “diarrhée”;
- créoles des Petites Antilles (cfr. Holm 1988: 133): *dité* “1. thé 2. boisson chaude”.

5.4. *La restriction de sens*

C’est le processus “inverse” de l’expansion sémantique: l’intension du mot s’élargit et l’extension diminue; quelques exemples des LCF:

³⁶ Selon Chaudenson (1974: 930) il s’agit d’un cas de restriction de sens.

³⁷ Selon Chaudenson il s’agit d’une ellipse.

- créole réunionnais (cfr. Chaudenson 1974: 926-933; Valdman 1978): *kanapé* “lit mortuaire”, *kwit* “concentré de sirop”, *masin* “automobile”, *lizin* “l’usine de sucre”; *fèb* “température”, *vólay* “coqs et poules”;
- créole guadeloupéen (cfr. Ludwig et al. 2002): *réparasyon* “1. réparation 2. soins dentaires”, *son* “1. son 2. musique”, *alyansaj* “fiançailles”, *papyé* “billet”, *si(g)n* “grain de beauté”;
- créole mauricien (cfr. Stein 1984:43): *galoupe* “courrir”, *trouver* “voir”;
- créole louisianais (cfr. Valdman et al. 1998): *pwazon* “herbicide”.

5.5. Autres processus sémantiques

Dans les créoles guadeloupéen et louisianais j’ai trouvé des exemples de changement sémantique dit “cohyponymique” (Blank 1996; 2001): *piloté* “conduire une voiture”, *fig* “banane”, *pistach*³⁸ “cacahuète”, *losyon* “parfum” (cfr. Ludwig et al. 2002); *teyat* “cinéma” (vgl. Valdman et al. 1998).

Le mécanisme sémantique de l’absorption lexicale (nommé aussi “ellipse”) est aussi attesté dans les LCF; p.ex. dans le créole réunionnais (cfr. Chaudenson 1974:945ff.): *sèl* (<*sel d’ammoniacque*) “ammoniacque”, *milion* (< *million de kilogrammes*) “mille tonnes”, *pud* “insecticide”, *pópilasyon* (< *bureau de la population*) “bureau d’aide sociale”, *móka* (<*bèf móka*) “type de boeuf”; dans le créole guadeloupéen (cfr. Ludwig et al. 2002): *sòlèy* “tournesol”, *gazèz* “limonade, soda”; dans le créole louisianais (cfr. Valdman et al. 1998): *sònèt* “serpent à sonnettes”, *kann* “canne à sucre”, *tènis* “baskets”.

Comme exemple pour le changement sémantique du type “auto-konvers” (cfr. Blank 1996, 2001) je peux donner deux exemples du créole guadeloupéen (cfr. Ludwig et al. 2002): *graté*: “1. gratter 2. démanger”; *prété* “1. prêter 2. emprunter”. Le changement sémantique “auto-antonymique” est aussi attesté, p.ex. *swèt* “malédiction”, *parasòl* “parapluie” dans le créole louisianais (cfr. Valdman et al. 1998).

6. Les emprunts

Le recours à la stratégie de l’emprunt est fortement productif dans les langues créoles et très fréquent surtout dans les domaines de la technologie, de l’économie et des sciences (voir ci-dessus)³⁹. Les raisons pour lesquelles ce mécanisme

³⁸ Ce lexème fait partie du “Vocabulaire des isles” (cfr. Chaudenson 1974).

³⁹ Cfr. Chaudenson (2003: 258): “[...] tous les aspects lexicaux liés à l’innovation technologique et même sociale viennent, bien entendu, des langues européennes”; voir aussi Holms

d'enrichissement lexical est si productif dans les langues créoles sont faciles à concevoir: dans les régions des LCF qui depuis l'époque de la colonisation sont sous la domination des français et dans lesquelles la langue française est toujours la langue de la classe dominante, soit politiquement soit économiquement, le français est utilisé dans tous les domaines de la "Distanzsprache" (*cf.* Koch/Oesterreicher 1990), dans tous les domaines "officiels", et il est assez difficile pour les créolophones de se soustraire à l'influence continue du français et de son prestige. Dans ces sociétés multilinguales du type diglossique, il est presque inévitable qu'il y ait des interférences (lexicales, phonologiques etc.) du français dans le discours des créolophones (*cf.* Neumann 1985: 77). En plus, il est indispensable de savoir parler français pour avancer socialement et économiquement – un autre facteur qui rend le français "attirant", d'autant plus que le créole est fortement stigmatisé par ses locuteurs (et par autrui!), qui considèrent le créole comme étant "corrompu". L'adaptation trop forte du créole à la langue lexicafacteur dans le processus de standardisation renferme un grand danger pour les langues créoles: "Si le créole écrit est trop étroitement modelé sur le français écrit (emprunts lexicaux ou même grammaticaux, ressemblances orthographiques...), il n'a aucune raison d'être préféré au français de l'école [...]" (*cf.* Hazaël-Massieux 1999: 134f.; voir aussi Hazaël-Massieux 1999: 226-229).

Ce n'est que très récemment qu'on assiste dans les sociétés créolophones à une évolution vers la préservation et le sauvetage de l'héritage culturel de la langue. Poussée par différentes activités sociopolitiques de quelques groupements pro-créoles et par des mesures politiques (gouvernementales), il s'est établie dans beaucoup de sociétés créoles une nouvelle conscience qui s'identifie avec ses racines et aussi avec sa langue. Néanmoins, comparé à d'autres langues, le degré d'emprunts dans les LCF est extrêmement élevé. Beaucoup de ces emprunts ne sont pas des emprunts "nécessaires"⁴⁰, mais des emprunts "de luxe", intégrés dans la langue créole pour des raisons de prestige, pour revaloriser le créole.

À côté de cette distinction plutôt "pragmatique", on peut distinguer différents types d'emprunts selon la forme ou le sens (*cf.* Neumann-Holzschuh 1998):

- l'emprunt adapté au système phonologique et morphologique des langues créoles,
- l'emprunt non-adapté,

(1988: 108): "[...] those creoles that remained in contact with their lexical source languages, either through diglossia or continuum, kept drawing on them for terms needed in modern life [...]" ; voir aussi Baggioni (1989: 149f.).

⁴⁰ Les langue créoles peuvent enrichir leur lexique par des moyens propres, comme on vient de le voir dans les paragraphes 4 et 5. Le terme usuel d'emprunt nécessaire est donc malchoisi.

- le calque sémantique,
- le calque de construction.

Si un emprunt sert de base dérivationnelle pour des affixes créoles, c'est un indice que cet emprunt est entièrement intégré dans le lexique créole; voici quelques exemples du créole louisianais: *kolèkte* (< *to collect*) "recueillir", *elèkte* (< *to elect*) "élire", *délod* (< *to load*) "décharger", *tchake* (< *to check*) "vérifier" (*cfr.* Neumann-Holzschuh 1998: 71; Valdman *et al.* 1998; Mutz 2004a).

6.1. *Emprunts au français*

Il y a tant d'emprunts au français dans les langues créoles que je n'en donnerai pas d'exemples ici. Il suffit d'un simple coup d'oeil dans des textes ou des discours créoles (*cfr.* par exemple le corpus de Ludwig *et al.* 2001 ou celui de Bollée/Rosalie 1994) pour se faire une idée de la quantité considérable d'emprunts au français, surtout dans le domaine de la "Distanzsprache", donc dans les discours plutôt écrits et formels (*cfr.* Stein 1984: 36f.).

Souvent il n'est pas facile de vérifier si un lexème donné est un apport français, un emprunt au français ou s'il s'agit d'un néologisme de la langue créole respective. Il est pourtant important de constater que "le lexique d'un créole français est susceptible [...] d'intégrer n'importe quel mot de la langue française"⁴¹ (*cfr.* Chaudenson 2003: 23).

6.2. *Emprunts à l'anglais*

Du fait de la position dominante des États-Unis, surtout dans le 20^{ième} et le 21^{ième} siècle, dans les domaines de la politique, de l'économie, des sciences, des (nouvelles) technologies, et aussi dans la vie culturelle, des anglicismes, ou plutôt, des angloaméricanisms abondent dans presque toutes les langues du monde. Le degré d'emprunts à l'anglais est extrêmement fort dans les langues qui se trouvent dans une situation diglossique ou triglossique avec l'anglais: c'est le cas par exemple de quelques LCF comme le seselwa, le créole mauricien et le créole de la Louisiane. Par rapport au créole louisianais, on peut constater un *language shift*; le créole est donc en voie de disparition à cause de l'influence anglo-américaine massive (*cfr.* Binder 1998; Rottet 2001; Mutz 2004a). Le contexte géopolitique, les bouleversements économiques et sociopolitiques et la pression

⁴¹ Dans l'original, la deuxième partie après la parenthèse fermante est mise en relief.

omniprésente de la langue de contact dominante qu'est l'anglais ont conduit à des conditions très défavorables pour le créole (et le cadien). La génération des aînés ou des parents tend à ne plus transmettre la langue à la génération suivante. Le créole a perdu de sa vitalité lexicale; on ne se sert plus des processus morphologiques propres au créole mais on "enrichit" le lexique en intégrant des emprunts à l'anglais inadaptés⁴². Dans ce qui suit je donnerai quelques exemples du créole louisianais pour donner une petite idée de "l'empruntomanie" à l'anglais. Les exemples sont tirés de Neumann (1985: 72ff.), Neumann-Holzschuh (1998: 70ff.), Valdman *et al.* (1998); Mutz (2004a):

Des emprunts plus ou moins adaptés:

bèk (< *back*) "retour; reculer", *min* (< *to mean*) "vouloir dire", *gaz* (< *gas*) "essence" *smat(te)* (< *smart*) "rusé", *Krismis* (< *Christmas*) "Noël", *sperit* (< *spirit*) "esprit", *stimbot* (< *steamboat*) "bateau à vapeur", *stov* (< *stove*) "four", *swanp* (< *swamp*) "marécage", *defek* (< *defect*) "défaut", *tròs* (< *to trust*) "se fier", *faktri* (< *factory*) "usine", *pèpèrmid* (< *peppermint*) "menthe poivrée";

des calques (sémantiques et de construction):

lwil (*cf.* *oil*) "pétrole", *gradwe* (*cf.* *to graduate*) "passer l'examen", *kite* (*cf.* *leave*) "laisser"; *li galop èn šop* (*cf.* *he runs a shop*) "il a un magasin", *chimij anmba* (*cf.* *undershirt*) "maillot de corps", *nonm lamal* (*cf.* *mailman*) "facteur", *chyen-cho* "hotdog".

Exemples d'angloaméricanimes dans d'autres langues créoles:

– créole guadeloupéen (*cf.* Ludwig *et al.* 2002):

koul "relax, cool", *fri* "free, cool", *toke* "parler", *ayskrim*, *attracter* "attirer";

– créole des Seychelles (*cf.* De St. Jorre/Lionnet 1999):

zoke "jockey", *zoning* "régionalisation", *zestra* (< *extra*) "heure de travail supplémentaire", *zibrakrosing* "passage clouté", *rikord* "disque", *mesenndyer* (< *messenger*) "messenger", *karving* "sculpture".

6.3. Emprunts à d'autres langues

Des emprunts à d'autres langues qu'au français ou à l'anglais sont également attestés dans les langues créoles, par exemple des emprunts à l'espagnol, au por-

⁴² Neumann-Holzschuh (1998: 54): "Étant donné l'omniprésence de l'angloaméricain depuis le début de ce siècle, le créole et le cajun semblent avoir largement perdu leur faculté de création autonome de nouveaux mots. Selon nos observations, l'enrichissement lexical se fait aujourd'hui presque totalement par l'intégration plus ou moins forte des anglicismes.", voir aussi Neumann-Holzschuh (1998: 70).

tugais, au malgache. L'identité de la langue donneuse dépend de la langue créole respective. Je renvoie à la littérature relative au sujet (par exemple Stein 1984; Chaudenson 1974).

7. Forces d'innovation lexicale dans deux domaines choisis

Védrine (web) a établi un tableau intéressant des mots créoles (haïtiens) utilisés pour des concepts et des entités appartenant au domaine des nouvelles technologies et surtout de l'ordinateur. Y figurent tous les mécanismes d'enrichissement lexical décrits ci-dessus. Voici quelques exemples:

– processus morphologiques:

motè fouy (“search engine”), *sal kozman* (“chat room”), *dezabòne* (“unsubscribe”), *bouton rechajman* (“reload button”), *sistèm rekonesans vocal (SRV)* (“voice recognition”), *lis abòne* (“maillist”);

– innovations sémantiques:

nwasi (“bold”), *flèch* (“cursor”), *klere* (“highlight”), *dechaje* (“download”);

– emprunts/calques:

bwozè (“browser”), *zipdrav* (“zip drive”), *leyawout* (“layout”), *dilit* (“delete”), *entènèt* (“internet”).

Pour les domaines de la faune/flore et les parties du corps, Ludwig/Pouillet (1998) ont montré les stratégies lexicales dont dispose le créole guadeloupéen pour enrichir le lexique et pour “s’infiltrer dans des registres que l’on considère, d’un point de vue fonctionnel, comme plutôt scripturaux” (Ludwig/Pouillet 1989: 158).

Dans les deux domaines signalés, les mécanismes lexicaux les plus fréquents sont les suivants: l’emprunt, la composition⁴³, la réduplication. La dérivation est plutôt marginale dans ces deux domaines (*cf.* Ludwig/Pouillet 1989: 173, note 30)⁴⁴.

⁴³ Dans les mots composés mais aussi dans les emprunts, on peut constater beaucoup de métaphorisations et de “métonymisations”, *cf.* aussi Ludwig/Pouillet (1989: 160, 163).

⁴⁴ *Cf.* Ludwig/Pouillet (1989: 177): “Notre enquête a révélé [...] qu’un certain type de composition est le moteur de la créativité lexicale, et que rien n’interdit l’emprunt, du moment où il ne dépasse pas un certain cadre [...] Par contre, un néologisme dérivé se heurtera davantage à la conscience linguistique du locuteur créole, même si, dans d’autres domaines, certains suffixes semblent devenir productifs.”

8. Créativité lexicale en français

Pour signaler les différences et les ressemblances entre les langues créoles à base lexicale française et le français, je donne un petit aperçu contrastif sur la créativité lexicale en français. Ce panorama montre que c'est plutôt une question de quantité et non de qualité qui distingue les LCF du français quant aux processus lexicaux utilisés. Les indications par rapport au français sont tirées de Harris/Vincent (1985), Apothéloz (1996), Niklas-Salminen (1997), Schpak-Dolt (2003), Weidenbusch (2003).

À la différence des LCF, en français le mécanisme lexical le plus productif est la dérivation; le français dispose d'un plus grand nombre de mécanismes dérivationnels que les langues créoles (p.ex. le type d'adjectif relationnel) et d'un plus grand nombre d'affixes différents pour un même type dérivationnel (p.ex. *-age*, *-ment*, *-ation*; *-eur*, *-ier*, *-iste*, *-trice*) etc.; en plus, l'allomorphie est plus répandue (cfr. *re*, *r-*, *ré-*; *-ation*, *-ition*, *-ution*, *-aison*). Il y a une forte tendance à la polysémie et à l'homonymie dans le domaine dérivationnel, cfr. les suffixes *-age*, *-ier*. La grande vitalité des mécanismes dérivationnels apparaît aussi dans les variétés du français que subsume la désignation de "*français avancé*" (terme de H. Frei 1929), p.ex. dans la langue des jeunes (cfr. Zimmermann 2003; Bernhard 2000).

Dans la langue des jeunes, le recours à l'emprunt (surtout à l'angloaméricain) est assez fort, en particulier dans les domaines de la musique, de la mode etc. (cfr. Zimmermann 2003). Dans le français standard la mise en place de commissions terminologiques et des lois linguistiques agissent contre l'influence de l'angloaméricain (cfr. Braselmann 2003).

Le français connaît différents types de composition mais, en général, la composition, au moins dans le langage quotidien, est moins importante que la dérivation (cfr. Weidenbusch 2003).

9. Conclusion

Selon Colot (web) la dérivation serait un processus morphologique en voie de progression dans les LCF; ce processus, jusqu'ici plutôt marginal serait entré en concurrence avec le processus de composition. Même si l'on doit prendre des précautions à l'égard de cette assertion (Colot se réfère en effet au "*Dictionnaire des néologismes créoles*" dans lequel sont listés des néologismes créés "artificiellement" par des linguistes, etc. (voir ci-dessus)), la tendance évoquée semble se confirmer –encore que la composition reste l'opération morphologique la plus productive dans les langues créoles– : dans le processus de standardisation par

lequel les langues créoles s'orientent fortement vers leur langue lexicatrice, beaucoup de dérivés français sont entrés dans les langues créoles et avec eux beaucoup d'affixes dérivationnels qui servent à former des néologismes créoles. L'emprunt au français et à l'anglais joue un rôle primordial dans les langues créoles, surtout dans les domaines technologiques, scientifiques, juridiques etc.

Le danger de la décréolisation n'est pas écarté et l'exemple du créole louisianais nous annonce des évolutions dramatiques dans l'avenir. Mais les changements lexicaux et grammaticaux dans les langues créoles provoqués par le processus de standardisation sont aussi les signes d'une évolution positive qui représente une chance pour les langues créoles: changement de visage (lexical), mais survivance.

Références bibliographiques

- ALLSOPP, Richard (1980): "How Does the Creole Lexicon Expand", dans: VALDMAN, Albert/HIGHFIELD, Arnold (eds.): *Theoretical Orientations in Creole Studies*. New York: Academic Press, 89-107.
- APOTHÉLOZ, Denis (2002): *La construction du lexique français: principes de morphologie dérivationnelle*. Paris: Ophrys.
- BAKKER, Peter (2003): "Pidgin Inflectional Morphology and its Implications for Creole Morphology", dans: *Yearbook of Morphology 2002*, 3-33.
- BAGGIONI, Daniel (1989): "Problèmes de normalisation/standardisation du créole réunionnais, à la lumière de deux expériences lexicographiques", dans: LUDWIG, Ralph (ed.): *Les créoles français entre l'oral et l'écrit*. Tübingen: Narr, 143 – 152.
- BARRY, David A. (1998): "De l'oral à l'écrit: la problématique louisianaise", dans: BINDER, Wolfgang (ed.): *Creoles and Cajun: French Louisiana – la Louisiane française*. Frankfurt: Peter Lang, 287-300.
- BERNHARD, Gerald (2000): "Französische 'Jugendsprache' in den 80er und 90er Jahren", dans: *Französisch heute* 3/2000, 288-297.
- BINDER, Wolfgang (ed.) (1998): *Creoles and Cajun: French Louisiana – la Louisiane française*. Frankfurt: Peter Lang.
- BLANK, Andreas (1996): *Prinzipien des lexikalischen Bedeutungswandels*. Tübingen: Niemeyer.
- (2001): *Einführung in die lexikalische Semantik für Romanisten*. Tübingen: Niemeyer.
- BOCHMANN, Klaus (1985): "Quel modèle de développement lexical pour les langues romanes en voie d'émancipation?", dans: BOCHMANN, Klaus (ed.): *Linguistique comparée et typologie des langues romanes, vol. 2. Actes du XVIIème Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes (Aix-En-Provence, 29 août – 3 septembre 1983)*. Aix-en-Provence: Université de Provence, 193-201.
- BOLLÉE, Annegret (1991): "Der Stand der Kodifizierung des Kreolischen der Seychellen", dans: DAHMEN, Wolfgang et al. (eds.): *Zum Stand der Kodifizierung romanischer Kleinsprachen*. Tübingen: Narr, 377-389.

- BOLLÉE, Annegret (2003): "Reduplication in Seychelles Creole", dans: KOUWENBERG, Silvia (ed.): *Twice as Meaningful: Reduplication in Pidgins, Creoles and Other Contact Languages*. London: Battlebridge, 219-225.
- BOLLÉE, Annegret/ROSALIE, Marcel (eds.) (1994): *Parol ek memwar: Récits de vie des Seychelles*. Hamburg: Buske.
- BRASELMANN, Petra (2003): "Anglizismen", dans: KOLBOOM, Ingo et al. (eds.): *Handbuch Französisch*. Berlin: Erich Schmidt Verlag, 204-208.
- BRAUN, Maria/PLAG, Ingo (2003): "How Transparent is Creole Morphology? A Study of Early Sranan Word-Formation", dans: BOOIJ, Geerd/VAN MAARLE, Japp (eds.): *Yearbook of Morphology 2002*. Dordrecht: Kluwer, 81-104.
- BRINTON, Laurel J./TRAUGOTT, Elizabeth C. (2005): *Lexicalization and Language Change*. Cambridge: Cambridge University Press.
- BROWN, Becky (2003): "Code-Convergent Borrowing in Louisiana French", dans: *Journal of Sociolinguistics* 7, 1, 3-23.
- CHAUDENSON, Robert (1974): *Le lexique du parler créole de la Réunion*. Paris: Honoré Champion.
- (2003): *La créolisation: théorie, applications, implications*. Paris: L'Harmattan.
- COLOT, Serge (2002): *Guide de lexicologie créole*. Matoury: Ibis Rouge/Presses Universitaires Créoles.
- (web 1): "Stratégies d'expansion lexicale d'hier et d'aujourd'hui en Guadeloupe et en Martinique: Du créole emprunteur au créole constructeur". Travaux du GEREC l'Ewop (<http://www.palli.ch/~kapeskreyol/ewop/strategies.html> (15.8.2006)).
- CONFIANT, Raphaël/COLOT, Serge (web 2): *2000 pawol-nef kréyol – 2000 néologismes créoles. Diksiyonè kréyol – fransé / fransé – kréyol – Dictionnaire créole – français / français – créole*. (<http://www.palli.ch/~kapeskreyol/dictionnaire/neologismes.html>. (15.8.2006)).
- DEGRAFF, Michael (2001): "Morphology in Creole Genesis: Linguistics and Ideology" (<http://web.mit.edu/linguistics/www/degraff/degraff-hale-festschrift.pdf>, 15.8.2006); apparu dans: KENSTOWICZ, Michael (ed.) (2001): *Ken Hale: A Life in Language*. Cambridge: MIT Press).
- DE ST. JORRE, Danielle/LIONNET, Guy (1999): *Diksiyonner kreol-franse. Dictionnaire créole seychellois-français*. Bamberg/Mahé.
- ERFURT, Jürgen (1991): "Über Sprachwandel und Schriftlichkeit: Mit Beispielen aus dem Katalanischen, Französischen und Rumänischen", dans: SCHLIEBEN-LANGE, Brigitte/SCHÖNBERGER, Axel (eds.): *Polyglotte Romania: Festschrift für T. Stegmann*. Frankfurt: Domus Ed. Europaea, 937-957.
- FREI, Henri (1929): *La grammaire des fautes*. Paris/Gênève/Leipzig: P. Geuthner (Gênève: Slatkine Reprints 1971)
- GYÖRI, Gábor (2004), "Semantic-Lexical Change at the Crossroads Between Universals and Linguistic Relativity: A Perspective from Cognition and Evolution", dans: MIHATSCH, Wiltrud/STEINBERG, Reinhild (eds.): *Lexical Data and Universals of Semantic Change*. Tübingen: Stauffenburg, 19-37.
- HANCOCK, Ian F. (1980), "Lexical Expansion in Creole Languages", dans: VALDMAN, Albert/HIGHFIELD, Arnold (eds.): *Theoretical Orientations in Creole Studies*. New York: Academic Press, 63-88.

- HARRIS, Martin/VINCENT, Nigel (eds.) (1988): *The Romance Languages*. London: Croom Helm.
- HAZAËL-MASSIEUX, Marie-Christine (1999): *Les créoles: l'indispensable survie*. Paris: Éditions Entente.
- (2002): “Les créoles à base française: une introduction”, dans: *Travaux Interdisciplinaires du Laboratoire Parole et Langage* 21, 63-86.
- (web 3): *Introduction à la langue et à la culture créoles des Petites Antilles. Le lexique* (<http://creoles.free.fr/Cours/lexiquecr.htm>, 21.8.2006).
- HOLM, John A. (1988): *Pidgins and Creoles*. Cambridge: Cambridge University Press.
- HUTTAR, George L. (1975): “Sources of Creole Semantic Structures”, dans: *Language* 51 (3), 684-695.
- JUNGBLUTH, Konstanze (2003): “How Do Speakers of Creoles Broaden Their Vocabulary? NN-Sequences in Romance-Based Atlantic Creole Languages”, dans: *Philologie im Netz* 24, 27-42.
- KOCH, Peter/OESTERREICHER, Wulf (1990): *Gesprochene Sprache in der Romania: Französisch, Italienisch, Spanisch*. Tübingen: Niemeyer.
- KOEFOED, Geert/TARENSKEEN, Jacqueline (1996): “The Making of a Language from a Lexical Point of View”, dans: WEKKER, Herman (ed.): *Creole Languages and Language Acquisition*. Berlin: Mouton de Gruyter, 119-138.
- KRIEGEL, Sybille (ed.) (2002): *Grammaticalisation et réanalyse: approches de la variation créole et français*. Paris: CNRS Editions.
- LANG, Geroge (2005): “Basilects in Creole Literatures: Examples from Sranan, Capeverdean Crioulo and Antillean French”, dans: *Journal of Pidgin and Creole Languages* 20, 1, 85-99.
- LEFEBVRE, Claire (1998): *Creole Genesis and the Acquisition of Grammar: the Case of Haitian Creole*. Cambridge: Cambridge University Press.
- (2001): “On the Semantic Opacity of Creole Languages”, dans: *Journal of Pidgin and Creole Languages* 16, 2, 321-353.
- (2003): “The Emergence of Productive Morphology in Creole Languages: The Case of Haitian Creole”, dans: *Yearbook of Morphology 2002*, 35-80.
- LEFEBVRE, Claire (2004): *Issues in the Study of Pidgin and Creole Languages*. Amsterdam: John Benjamins.
- LIPKA, Leonhard (1994): “Wortbildung, Metapher und Metonymie – Prozesse, Resultate und ihre Beschreibung”, dans: STAIB, Bruno (ed.): *Wortbildungslehre*. Münster: LIT Verlag, 1-15.
- LUDWIG, Ralph (1996): *Kreolsprachen zwischen Mündlichkeit und Schriftlichkeit: zur Syntax und Pragmatik atlantischer Kreolsprachen auf französischer Basis*. Tübingen: Narr.
- LUDWIG, Ralph et al. (2001): *Corpus créole: Textes oraux dominicains, gadeloupéens, guyanais, haïtiens, mauriciens et seychellois: Enregistrements, transcriptions et traductions*. Hamburg: Buske.
- (2002): *Dictionnaire créole-français*. Servedit: Éditions Jasor.
- LUDWIG, Ralph/POULLET, Hector (1989): “Approche d'un lexique scriptural – kijan mo gwadloupeyen ka pitite?”, dans: LUDWIG, Ralph (ed.): *Les créoles français entre l'oral et l'écrit*. Tübingen: Narr, 155 – 179.

- LÜDTKE, Jens (2005): *Romanische Wortbildung*. Tübingen: Narr.
- MCWHORTER, John (1998): "Identifying the Creole Prototype: Vindicating a Typological Class", dans: *Language* 74, 4, 788-818.
- (2001): "The World's Simplest Grammars are Creole Grammars", dans: *Language Typology* 5, 125-166.
- MÜHLHÄUSLER, Peter (1980): "Structural Expansion and the Process of Creolization", dans: VALDMAN, Albert/HIGHFIELD, Arnold (eds.): *Theoretical Orientations in Creole Studies*. New York: Academic Press, 19-55.
- (1986): *Pidgin & Creole Linguistics*. Oxford: Basil Blackwell.
- MUTZ, Katrin (2004a): "Le lexique des variétés du français en Louisiane et l'influence de l'anglo-américain: Un état de la recherche", dans: *Globe – Revue internationale d'études québécoises* 7, 2, 125-154.
- (2004b): "Metonymie und das Entstehen eines neuen Wortbildungsparadigmas im Romanischen", dans: GLEBGEN, Martin-Dietrich/LEBSANFT, Franz (eds.): *Historische Semantik in den romanischen Sprachen*. Tübingen: Niemeyer, 55-67.
- NEUMANN, Ingrid (1985): *Le créole de Breaux Bridge, Louisiane: étude morphosyntaxique, textes, vocabulaire*. Hamburg: Buske.
- NEUMANN-HOLZSCHUH, Ingrid (1998): "Structures lexicales du cajun et du créole louisianais", dans: BINDER, Wolfgang (ed.): *Creoles and Cajun: French Louisiana – la Louisiane française*. Frankfurt: Peter Lang, 53-81.
- NIKLAS-SALMINEN, Aïno (1997): *La lexicologie*. Paris: Armand Colin.
- OESTERREICHER, Wulf (2004): "Sprachwandel – lexikalische Daten und kognitive Konstanten", dans: MIHATSCH, Wiltrud/STEINBERG, Reinhild (eds.): *Lexical Data and Universals of Semantic Change*. Tübingen: Stauffenburg, 39-56.
- PICONE, Michael D./LAFLEUR, Amanda (2001): "La néologie et les anglicismes par tranches d'âge en français louisianais", dans: LATIN, Danièle/POIRIER, Claude (eds.): *Contacts de langues et identités culturelles: Perspectives lexicographiques*. Québec: Presses de l'Université Laval, 15-27.
- PLAG, Ingo (2001): "The Nature of Derivational Morphology in Creoles and Non-Creoles", dans: *Journal of Pidgin and Creole Languages* 16,1, 153-160.
- (2006): "Morphology in Pidgins and Creoles", dans: *Encyclopedia of Language and Linguistics*. Oxford: Elsevier, 304-308.
- ROTTET, Kevin (2001): *Language Shift in the Coastal Marshes of Louisiana*. New York: Peter Lang.
- SAMARIN, William J. (1980): "Standardization and Instrumentalization of Creole Languages", dans: VALDMAN, Albert/HIGHFIELD, Arnold (eds.): *Theoretical Orientations in Creole Studies*. New York: Academic Press, 213-236.
- SCHPAK-DOLT, Nikolaus (2003): "Grundprinzipien der französischen Wortbildung", dans: KOLBOOM, Ingo et al. (eds.): *Handbuch Französisch*. Berlin: Erich Schmidt Verlag, 220-227.
- SEBBA, Mark (1997): *Contact Languages*. New York: St. Martin's Press.
- SEUREN, Pieter/Wekker, Herman (1986): "Semantic Transparency as a Factor in Creole Genesis", dans: MUYSKEN, Pieter/SMITH, Norval J. (eds.): *Substrata versus Universals in Creole Genesis*. Amsterdam: Benjamins, 57-70.

- SINGLETON, David (2000): *Language and the Lexicon: An Introduction*. London: Arnold.
- STEIN, Peter (1984): *Kreolisch und Französisch*. Tübingen: Niemeyer.
- STOLZ, Thomas (1989): “Kreolische Morphologie”, in: *ZPSK* 42,1, 48-55.
- THIELE, Petra (1994): “Kreolsprachen und Sprachwandel”, dans: BORETZKY, Norbert/IGLA, Birgit (eds.): *Interferenzlinguistik*. Bochum: Brockmeyer, 139-186.
- VALDMAN, Albert (1978): *Le créole: structure, statut et origine*. Paris: Klincksieck.
- VALDMAN, Albert *et al.* (1981): *Haitian Creole – English – French Dictionary*. Bloomington: Indiana University Press.
- (1998): *Dictionary of Louisiana Creole*. Bloomington: Indiana University Press.
- VÉDRINE, Emmanuel W. (²2005, version web): *Petit lexique du créole haïtien*, Boston (<http://www.palli.ch/~kapeskreyol/bibliographie/vedrine/lexique.php>, 15.8.2006)
- VÉDRINE, Emmanuel W. (web 4): *English-Haitian Computer Terms. Tèm Konpyoutè: Anglè – Kreyòl*. (<http://www.palli.ch/~kapeskreyol/bibliographie/vedrine/temkomp.pdf>, 15.8.2006)
- WEIDENBUSCH, Waltraud (2003): “Produktive Wortbildung im Französischen”, dans: KOLBOOM, Ingo *et al.* (eds.) *Handbuch Französisch*. Berlin: Erich Schmidt Verlag, 227-230.
- ZIMMERMANN, Klaus (2003): “Argot, Verlan, Jugendsprache und Verwandtes”, dans: KOLBOOM, Ingo *et al.* (eds.): *Handbuch Französisch*. Berlin: Erich Schmidt Verlag, 197-204.

